

' ROCHE | INFOS '

Bulletin d'information
de la Municipalité de
Roche-Lez-Beaupré
www. Roche-lez-beaupre.fr

Mars 2015

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Joël JOSSO,
Philippe VALLET

Impression ESTIMPRIM- Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr

Mot du Maire

Chers Rocheises et Rocheois

L'hiver touche à sa fin et nous pouvons nous réjouir du peu de perturbations qu'il a engendrées. Les quelques journées de déneigement ont été réalisées avec efficacité par un effort conjoint du personnel technique communal et d'une entreprise.

Avec le printemps commencent les réflexions sur le fleurissement de la Commune ; nous envisageons pour les Rocheois un cadre agréable, mais restons soucieux de la maîtrise des dépenses.

Les travaux d'investissement seront débattus en Conseil Municipal du 25 mars lors de la séance consacrée au vote du budget.

Un nouveau service est apporté à la population depuis le 1er février : il s'agit de la présence mensuelle d'une « ludothèque » dans la salle Lumière permettant aux enfants et aux parents de découvrir de nouveaux jeux.

N'hésitez pas à venir la découvrir et à nous faire part de vos remarques, nous sommes toujours à votre écoute.

Votre dévoué

Jacques KRIEGER

RESTOS DU COEUR



Collecte Nationale

6 & 7 Mars 2015



Pour venir en aide à l'association des "Restos du coeur", le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) organise la collecte de denrées alimentaires,

**les vendredi 6 et samedi 7 mars 2015
dans le hall du magasin SUPER U et au Petit Casino.**

Nous vous remercions de votre générosité, ainsi que les bénévoles qui consacrent du temps à cette belle cause.

Les "Restos du Cœur" sont de plus en plus sollicités, par des jeunes étudiants, par des retraités, par des familles.

Si vous êtes dans le besoin, prenez contact avec l'antenne de Chalezeule, 6 rue des Vallières sud (derrière le magasin Lidl).

Tél au 03 81 84 20 68 : un rendez-vous vous sera donné pour constituer un dossier, et selon votre situation, il pourra vous être accordé des paniers repas.

Conseil municipal du 16 février

Convention avec Orange : enfouissement des réseaux rue de la Fonderie

Dans le cadre des travaux de suppression de la cabine haute (transformateur ERDF) rue de la Fonderie, les réseaux électriques et télécom. vont être enfouis. Une convention doit préciser les règles de propriété et d'utilisation des ouvrages construits. le Conseil mandate le maire pour signer.

Etude diagnostic assainissement

Le Conseil souhaite régler le problème d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement et le débordement en cas d'orage notamment rue de la Barre. Une consultation a été lancée : le Conseil choisit le bureau GEOPROTEC qui lui paraît le mieux à même de réaliser l'étude diagnostic pour la somme de 13 400€ HT.

Groupement de Commandes /agenda programmé d'accessibilité

La loi sur l'accessibilité avait fixé au 01/01/15 la date limite de mise en conformité des ERP (Etablissement Recevant du Public) et IOP (Installations Ouvertes au Public). Une étude avait été réalisée par SOCOTEC en 2010 prévoyant des travaux. Certains travaux ont déjà été réalisés (accès mairie, sanitaires mairie et salle d'Abbans ...mais il reste encore à faire).

La loi du 10/7/14 permet aux communes de s'engager dans **un agenda programmé pour éviter les pénalités mais en s'engageant réellement dans une démarche de travaux qui devront être terminés en 2019.**

Pour mutualiser les coûts, la CAGB propose un groupement de commandes destiné à remettre à jour le diagnostic de Socotec, définir les priorités et demander les dérogations possibles, formaliser le dossier à transmettre en Préfecture. Le Conseil accepte cette participation au groupement de commandes (coût 2.90€ par habitant).

Règlement de fonctionnement intérieur du CM

Le Conseil a adopté un règlement de fonctionnement intérieur pour la durée du mandat.

Travail des Commissions

Forêt

Une adjudication de deux lots de bois a été faite par l'ONF à Froideconche et 17 soumissions ont été faites.

*Le premier lot, 120 m3 de bois chêne (façonné) a été attribué pour 22 590€ soit 186€/m3 ;

*Le second, 21 m3 de bois divers (frêne, merisier, charme...) est parti pour 1100€.

Sécurité routière

Pour une sensibilisation aux accidents de la route, plusieurs animations ont été retenues qui se dérouleront au mois d'avril :

-3 et 4 avril, à l'école ;

-10 avril, soirée code de la route à la salle Lumière ;

-11 avril, sensibilisation à la vitesse et l'alcoolémie ;

-13 avril, spectacle pour les enfants de dernière année de maternelle et les enfants des CP et CE 1.

L'installation d'une éthylo-borne à la salle Jouffroy d'Abbans est évoquée.

Fleurissement

La réorganisation du rond-point d'entrée sera faite ce printemps avec la création d'un massif de pleine terre et plantation de vivaces en arrière plan ; l'entrée du village côté Novillars va également être étudiée. La cour du presbytère sera elle aussi redessinée et améliorée. Bacs et vasques seront fleuris par les bénévoles le 18 mai, après les « saints de glace ».

Voirie

La commission « Voirie », ayant parcouru tous les quartiers du village, a arrêté les priorités pour 2015 : réfection de la chaussée de l'impasse des Champs et de la rue des Noyers (avec pose d'un « Stop » sur son débouché sur la rue des Hôtes) ; remplacement de panneaux indicateurs de rues et nettoyage de toute la signalisation. Le devenir de la cour SNCF acquise récemment par la Commune a été évoqué et plusieurs pistes ont été envisagées.

Finances

Les grandes orientations budgétaires ont été présentées à la commission. Le budget sera voté lors de la réunion du Conseil du 25 mars après le débat budgétaire du 5 mars.

Permis de construire/bâtiments

4 déclarations préalables et 1 permis de construire ont été étudiés au cours de la dernière réunion de la commission.

Les travaux de rénovation de l'appartement de l'école Ferry sont en cours. L'installation d'une rambarde pour la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à la mairie va être réalisée.

A la rencontre de l'industrie

Le 5 février dernier, les élus qui le souhaitent ont pu faire connaissance avec les Etablissements Reboud-Roche sis rue de la Fonderie. Cette entreprise implantée sur notre village depuis 1949 appartient depuis 2000, date à laquelle Claude Reboud a pris sa retraite, à la holding FSH (Forges de Saint-Hippolyte) Welding Group dont le siège social est à Roche.



Depuis leur création, les Ets Reboud-Roche se sont spécialisés dans la fabrication des métaux d'apport pour brasage et soudure, notamment à partir d'un alliage cuivre-phosphore dont André Reboud, le père de Claude, a été l'inventeur et le premier au monde à utiliser ce type de produit.

Dans un creuset, les matières premières sont chauffées à une température d'environ 1000-1100°C en fonction des intrants (cuivre, phosphore de cuivre, étain, zinc, manganèse, nickel) et donnent des « billettes ». Lesquelles sont ensuite placées dans un cylindre et passent en force, à l'aide d'un piston dans une filière pour obtenir baguettes, lopins, bobines et anneaux de diamètre souhaité.

Trois à quatre mille références sont commercialisées représentant plusieurs dizaines de formules d'alliages, produits consommables de niches.

Reboud-Roche est le seul producteur français d'alliages pour brasage et emploie près d'une quarantaine de personnes sur le site de Roche.



Merci à Gérard Marchand et Manuel Dos Santos pour cette visite fort instructive et leurs explications sur les activités de cette entreprise rochoise.

UN NOUVEAU SERVICE A LA POPULATION : LUDOTHEQUE

La ludothèque "La Toupie" propose des temps "accueil au public" autour du jeu. Elle interviendra à Roche à la demande de la Municipalité qui finance son passage, à raison d'une fois par mois.



Un ludothécaire débattera dans le bar de la salle Lumière ou dans la salle elle même, en fonction de la fréquentation.

- Découvrir, imaginer, s'amuser, rire, c'est ce que la ludothèque propose avec ses 1500 jeux variés.
- Que vous soyez seul, en famille avec vos enfants, petits enfants, enfants que vous avez en garde, venez découvrir ce nouveau service.
- Les enfants jusqu'à 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte, les plus de 11 ans peuvent venir seuls avec une autorisation parentale.

Chacun peut prolonger le plaisir chez soi en empruntant jeux et jouets.

La ludothèque est ouverte, aux familles, aux écoles, au centre de loisirs, à l'association des "Nounous Rochoises".

Montant de l'adhésion annuelle par famille : 20 €

location de jeux: 2€ pour un mois.

Voici le calendrier de passage pour l'année 2015:

Bar de la Salle Lumière à côté de la bibliothèque de 9H à 12H.

Journée découverte: Mercredi 18 février

puis: **mercredi 04 Mars**

mercredi 1er Avril

mercredi 29 avril

mercredi 20 Mai

mercredi 3 Juin

mercredi 1er Juillet

Août fermeture

mercredi 16 septembre

mercredi 7 octobre

mercredi 4 novembre

mercredi 2 décembre



Le mercredi a été choisi en fonction de la disponibilité de la salle.

Gardez bien ce calendrier valable jusqu'à la fin de l'année.

VEenez NOMBREUX DÉCOUVRIR CE LIEU DE VIE ORGANISE AUTOUR DU JEU.

Dépôts sauvages

Depuis quelques mois des déchets de viandes, d'os, de poissons et de crevettes sont jetés vers la barrière de la Cototte coté "Les Vaux" ainsi que dans les rues des Boillons et des Vignes.

Plusieurs personnes, qui promènent leur chien, se sont plaintes en Mairie.

Les chiens mangent ces déchets et sont malades (plusieurs visites chez le vétérinaire).

La Municipalité rappelle que les dépôts sauvages de déchets, de quelque nature que ce soit, sont passibles d'une amende de 120 € ou 300 € minimum pour toute personne qui se fera surprendre à déposer des matériaux sur le territoire communal (délibération du Conseil Municipal du 18/12/2013).

Sécurité routière

La Municipalité sensible à l'augmentation de l'accidentologie dans notre département soit:

	2013	2014	soit différence
- accidents corporels	283	345	+ 62
- accidents mortels	30	44	+ 14
- nombre de blessés	344	437	+ 93

organisera en avril une sensibilisation pour tout public :

dans les écoles les Jeudi 2 et vendredi 3 Avril

sous les préaux de l'école Monnot et dans la salle de motricité de l'école maternelle.

- les petits de maternelle seront sensibilisés sur un circuit avec des voitures à pousser.

- les enfants de grande section maternelle, les CP et CE1 assisteront à un spectacle " Veronino " qui expliquera la sécurité routière aux enfants de façon ludique.

- les plus grands participeront à des ateliers, des jeux "les incollables de la route".

Sécurité routière

Une soirée gratuite **code la route** se déroulera :

le vendredi 10 Avril salle Lumière de 20H à 22H

Elle concerne les usagers de la route que ce soit en vélo, en deux roues motorisées, aux conducteurs de voitures, aux piétons, à tous les usagers de + de 16 ans. Nous invitons les parents des jeunes utilisateurs de deux roues motorisées à les inciter à venir à cette soirée actualisation des connaissances.

Le samedi 11 avril 2015 de 10H à 17H

Dans le hall du magasin **Super U** se tiendra une journée de sensibilisation sur la vitesse et l'alcoolémie, avec pour thèmes:

- **code la route**
- **réglementation de la vitesse**
- **bilan des accidents de l'année 2014**
- **bar pédagogique (connaître les doses d'alcool).**
- **lunettes d'alcoolémie.**

Une voiture de simulation de tonneaux pourra être testée sur le parking du magasin Super U.

Lundi 13 avril "spectacle VERONINO"

aux écoles pour classes CP et CE1+grande section maternelle

Nous espérons vous voir nombreux, car nous sommes tous concernés par ces fléaux.



Etat Civil

Naissance : Tibère BAUDIN le 23 janvier 2015

Décès : Jean-Claude LHUISSIER le 9 février 2015

Culte

Dimanche 1er mars : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 7 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 8 mars : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Dimanche 15 mars : à 10h30, messe des anniversaires de mariage à Thise

Samedi 21 mars : à 18h , messe à Thise

Dimanche 22 mars : à 10h30, messe à Chalezeule

Samedi 28 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 29 mars, fête des Rameaux : à 10h30, messe à Thise

Ligue contre le Cancer

Une vente de roses au profit de la Ligue de Franche-Comté contre le Cancer aura lieu :

le samedi 21 mars au magasin Super U

D'avance soyez remerciés pour votre générosité !

La lutte contre le cancer est toujours d'actualité et l'argent ainsi récolté permet de la continuer et de l'intensifier en affinant les recherches.



Comité des Fêtes

Dimanche 15 février, salle J. D'Abbans, le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale et partagé, avec une quarantaine de bénévoles, son traditionnel repas qui réunit une fois l'an celles et ceux qui oeuvrent pour la réussite des manifestations.

Après la présentation des bilans moral et financier, le CDF a présenté son programme 2015 :

Pour "Petits et Grands": en balade, en salle, en musique.... au théâtre, prenez vos agendas !

Chasse à l'œuf

Marche

Journée Pêche....

Festival des caves

Roche Fête la Musique

Retraite aux Flambeaux

En accompagnement du

Feu d'Artifice municipal

Mardis des Rives

Vide greniers

Théâtre

Téléthon

Le Père Noël s'invite à Roche

Concert de Noël

Samedi 11 Avril

Dimanche 26 Avril

Mai ?

Mercredi 20 Mai

samedi 20 Juin

Lundi 13 juillet

Mardi 28 Juillet

Dimanche 13 Septembre

Date à définir

Vendredi 18 Décembre

Samedi 19 Décembre

Pour 2016 nous cogitons déjà sur une nouvelle **Journée du Patrimoine**, ainsi que sur une journée sportive et un rendez-vous avec France Bleu Besançon dans le cadre de l'émission du samedi matin : **SAMEDI CHEZ VOUS**.



Cette journée s'est poursuivie autour d'un repas et le COMITE DES FETES remercie très sincèrement tous les bénévoles, y compris celles et ceux qui ne pouvaient pas être présents hier, pour leur implication, leurs sourires et leur fidèle présence depuis des années.

Loisirs Club Rochois

ASSEMBLEE GENERALE

Le 30 Janvier dernier, plus de 150 personnes ont participé à l'Assemblée Générale du **LOISIRS CLUB ROCHOIS** en présence du Maire de Roche-lez-Beaupré et de Mme Ménétrier, adjointe au maire. Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2014 par les responsables des différentes sections, le Président a tenu à démontrer la vitalité du club à travers les voyages, les repas organisés auxquels les adhérents participent nombreux, et surtout par 32 nouvelles inscriptions enregistrées en cours d'année, portant ainsi à 273 le nombre des adhérents au 31 Décembre 2014. Jean Pierre CONTAL a profité de la présentation du rapport moral pour lancer un appel afin de trouver sur Roche-lez-Beaupré, un lieu pour l'organisation du traditionnel méchoui.

Avant de clore la réunion, les adhérents ont procédé à la réélection au Conseil d'Administration des trois membres dont le mandat était arrivé à expiration et au remplacement d'un membre démissionnaire. A la suite de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour décider de se partager les différentes fonctions. Ont été ainsi élus ou réélus :

Président	: Jean Pierre CONTAL
1er Vice Président	: André DA RIVA
2ème Vice Président	: Robert MOUGIN
Trésorière	: Renée DELIGNY
Trésorière adjointe	: Denise PAQUIEZ
Secrétaire	: Marie-Paule GUYBARD
Secrétaire adjointe	: Madeleine ROUSSEAU
Membres	: Dominique CONTAL Gérard DUDOUIT Christiane KREA Daniel PEQUIGNOT



Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la Galette des Rois.



LOTO 2015

Pour la deuxième année consécutive, le LOISIRS CLUB ROCHOIS a organisé un loto pour ses membres et leurs amis.

Le dimanche 1er Février dernier, plus de 70 personnes ont osé braver le froid et la neige pour participer à ce divertissement qui s'est tenu Salle Lumière à Roche Lez Beauré.



De nombreux lots et bons d'achat ont été remportés au cours des quatorze parties disputées dans la bonne humeur.

Pendant les temps de pause, des boissons et de savoureuses pâtisseries confectionnées par un grand nombre de participantes, ont fait le bonheur des gourmands.

Cet après-midi, particulièrement convivial, s'est achevé aux alentours de 18h, à l'issue de la « partie du président » où le gros lot, un téléviseur, a été remis à une heureuse gagnante.

Association des Parents d'élèves

Repas de l'école organisé par l'APE :

le samedi 18 avril 2015 à 20h00, salle Lumière

DJ Julie Romain

**Réservation au 0682273383
avant le 5 avril 2015**

**Attention places limitées
Thème années 80**

Bibliothèque

Du 9 au 31 mars 2015, **Élisabeth Marguier** propose une très belle exposition **d'acryliques**, visible les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h. Cette artiste peintre autodidacte exerce sa passion depuis plus de 20 ans. Après s'être consacrée à l'art figuratif, Élisabeth s'est tournée résolument vers **l'abstrait**. Son travail a été récompensé par plusieurs prix.



Attention ! Certaines de nos animations ont changé de jour et d'horaire

Apéritif thématique : **Jeudi 12 mars 2015 à 18h** « *La découverte de l'Amérique du Nord : Des Sibériens aux Français* » par **Christophe Bordet** qui retracera les différentes étapes de la découverte du nouveau monde depuis les chasseurs sibériens en passant par la saga des Vikings, le mythe de Cartier, l'incroyable aventure de Cortès ou encore la descente du Mississippi en canoë.



Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : **Jeudis 12 et 26 mars 2015** de 11h à 11h45.

Atelier Écriture Enfants : **Mardis 17 et 31 mars 2015** de 16h30 à 18h.

Atelier Écriture Adultes : **Jeudi 19 mars 2015** de 17h à 19h.

Club-Lecture : **Jeudi 26 mars 2015** de 18h à 19h30 : **Coups de cœur.**

Pensez à renouveler vos adhésions pour 2015. Merci

La Renaissance

Challenge Compagne-Panier du district de Besançon FSCF à Roche lez Beaupré le 9 Février 2015

Deux équipes représentant vingt gymnastes, en poussines, jeunesses et aînées de la Renaissance ont participé au Challenge Panier à Voray.

Classement individuel Panier catégorie jeunes poussines les trois premières récompensées, à la troisième place Louison TONI, septième Nina ROY-LIGNON.

Catégorie poussines : première Léane MARILLIER et deuxième Manon KOCH, dixième Louis GIMD-ROLAND, onzième Maia ROY-LIGNON, quinzième Manon COHEN-BACRI.

Catégorie jeunesses benjamines : deuxième Mégane GOLLIARD, troisième Elodie FAY, treizième Laura KAMPHUIS et trentième Elodie SIX.

Catégorie jeunesses minimes : troisième Carine LANGKUSTH, douzième Marion CURTY, dix-septième Lucie MERTZ, vingt-deuxième Eléna MAIROT.

Catégorie aînées cadettes : première Manon BROCARD, dixième Margot COUTERET, onzième Tiffany TOUNERET MASCHINO, vingt-cinquième Julie COMPARET.

Catégorie aînées juniors : septième Lou PIGUET .

Classement par équipes : les poussines sont premières, les jeunesses sont deuxièmes et les aînées sont également deuxièmes.

Au total c'est sept médailles, quatre coupes et pour clôturer cette compétition "la Renaissance" remporte pour la première fois le Challenge Panier qu'elle remettra en jeu en 2016. Que d'émotions et de satisfactions pour les gymnastes et l'encadrement.

Prochaine compétitions le 8 mars à Audincourt pour la coupe Inter Club.



Histoire de Roche

LE PASSAGE D'EAU ROCHE – ARCIER



Les anciens Rochois se souviennent tous de « **Patagan** » qui fut le dernier passeur à faire traverser le Doubs de Roche à Arcier, au niveau du port de barques.

De quand date le bac de Roche ? Les archives départementales n'ont pas de documents antérieurs à **1856**. Mais le bac existait bien avant.

En parcourant les archives militaires de la Révolution, on trouve ce courrier en date du **23 Frimaire an V** :

«En exécution des ordres du **général La Barolière**, commandant la 6^{ème} division, il est ordonné au commandant de la 26 ½ brigade de faire partir sur le champ pour la Commune de Roche (1^{er} village de la route de Baume) douze hommes avec un caporal commandés par un sergent actif, intelligent et capable de maintenir la discipline ; ils s'établiront à Roche pour veiller au passage des militaires [déserteurs] qui se présentent continuellement pour y passer le Doubs. Ils les arrêteront et le sergent les fera conduire à Besançon sous escorte suffisante.

«Il sera établi un poste de trois ou quatre hommes à portée de la rivière. En conséquence, l'agent de la Commune est invité de pourvoir à cet établissement et de fournir le bois et la chandelle nécessaires».

Ensuite, on trouve dans les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal cette délibération en date du **16 décembre 1843** :

«Pour faire suite à la requête de Jean-Pierre Roy du Petit-Vaire, le Conseil Municipal décide :

1-De maintenir le passage établi sur la rivière du Doubs entre Roche et Arcier dans l'état actuel comme il existe jusqu'à l'extinction du bail à monsieur Boistel du Grand-Vaire ;

2-Après la fin du bail, attendu que le passage est d'une nécessité indispensable pour la communication entre les deux communes de Roche et d'Arcier, monsieur le Préfet pourra établir le passage de droit et le faire passer en adjudication».

Jusqu'en 1857, le passage d'eau de Roche à Arcier, était donc privé. Catherine Gauthier, dans son livre « Vaire-Arcier » signale qu'en 1836 le papetier Vaissier, d'Arcier, demande l'autorisation de posséder un bac (à cette époque, la papeterie employait une centaine d'ouvriers). C'est donc un bac «officiel» et public qui prend le relais, conformément à la loi du **6 frimaire an VII** : tous les bacs établis sur les fleuves, rivières et canaux navigables pour faire passer du public doivent être concédés par l'Etat (les cours d'eau sont domaniaux).

Pour l'historique, indiquons que depuis l'an VII, il existait un bac public au Petit-Vaire et que le 3 juin 1808, la Préfecture recevait une plainte des maires de Petit-Vaire, Arcier, Grand-Vaire, Chalèze, Chalezeule et Deluz, parce que des particuliers avaient établi dans le voisinage du bac de Petit-Vaire des bateaux et batelets sans autorisation ; qu'en décembre 1827, l'autorisation est accordée à Chalèze d'avoir une barque pour l'exploitation des propriétés situées sur l'autre rive du Doubs et pour les secours en cas d'incendie, mais qu'elle ne pouvait en aucun cas transporter des personnes étrangères à la commune et qu'elle ne pouvait fonctionner ni avant le lever du soleil, ni après son coucher. Un bac est accordé à Chalèze le 17 mai 1870 pour que les habitants puissent faire « leurs provisions » à Roche et pour défruire les propriétés sises sur la rive opposée durant la reconstruction du pont (ce pont a été en grande partie détruit lors de la retraite de l'armée de l'Est par explosion de mines, peu de temps après son achèvement). A suivre...